

OBSERVATION N° 24

Jeudi 22/01/2025 – 14:26

Vous êtes

Ville

Saint Jean de Braye

Votre remarque

Sujet

ZAC charbonnière marigny les usages

Message

au regard des évolutions actuelles concernant le climat je suis très inquiète de la surdités des élu-e-s aux alertes des scientifiques.

Quand bien même l'entreprise prévue sur la ZH de marigny les usages serait "vertueuse" (selon les dires du Maire qui ne donne pas plus de renseignements à cause du secret des affaires..), je ne vois pas ce que cela change quant à l'artificialisation du lieu...c'est juste "moins pire" comme toutes les mesures proposées dans ce dossier!

-Je suis opposée à ce projet qui, par ailleurs , ne propose aucune alternative et ne donne comme argument prioritaire que l'économie à développer ...au risque de détruire une nature utile aux humains.(faut-il encore rappeler les fonctions d'une zone humide??)

Nos enfants nous le reprocherons!

Cessons de ne voir que le bout de notre nez....qui plus est avec des études d'impact "hypothétiques" puisque la métropole dit ne pas savoir qui s'installera...

Cette métropole qui n'a, par ailleurs, pas fourni l'inventaire des Zones d'Activité Economiques , pourtant obligatoire dans les 2 ans suivant la loi Climat Résilience de 2021...soit en 2023! pourrait-on en avoir connaissance ?

-une étude d'impact complémentaire est censée être publiée ..., quel délai pour la consulter avant la clôture de l'enquête publique ??? cela nécessiterait une prolongation!

-et enfin , si le suivi montre que la restauration de la zone dite de compensation ne fonctionne pas comme vous l'imaginez, quelle sera la possibilité de retour en arrière ? et à quel coût?

mieux vaudrait restaurer la zone humide de la bissonnerie et acter au PLUM son retour en zone naturelle(heureusement préservée grâce aux citoyen-ne-s mobilisé-e-s contre le projet Décathlon)

ET maintenir la zone humide de Marigny les usages avant de réaliser trop tard qu'il n'aurait pas fallu y toucher!